Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie

Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde

Band: 50 (1972)

Heft: 7

Rubrik: Journée romande d'études mycologique ; Communications Vapko ;

Mitteilung der Redaktion

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

chende Gesetze zum Schutze bedrohter Tiere und Pflanzen zu erlassen. Heute ist der Zeitpunkt gekommen, wo man für die Pilze ein gleiches tun muss. Pflanzenschutz gibt es schon lange. Leider ist in diesem Gesetz der Pilz nicht mit eingeschlossen worden. Es wurden verschiedene Möglichkeiten des Pilzschutzes erörtert, die sicher und trotz Artikel 699 ZGB realisierbar sind. Unter dem Initiativkomitee der Grossräte Ludwig Alig und Dr. Hermann Saurer sowie Christian Hössli, Splügen, wird sich eine Arbeitsgruppe der Sache annehmen und zusammen mit einem versierten Juristen und den interessierten Kreisen einen Vorschlag zur Lösung des Problems ausarbeiten, um ihn dann dem Justiz- und Polizeidepartement des Kantons Graubünden zu unterbreiten.

Es ist erfreulich, wie viele Herren sich für eine Sache einsetzen, an der es keine politischen Lorbeeren zu ernten gibt. Die Nachwelt wird aber sicher allen jenen, die zur heutigen Umwelt Sorge tragen, dankbar sein. Die Bevölkerung, so hofft man, wird diese Bestrebungen zum Schutze unserer Flora unterstützen.

Werner Roth, Thusis

Korallen und Keulenpilze

Für die Zusendung seltener Clavariaceen bin ich sehr dankbar. Besonders suche ich noch kleine, ockergelbliche, auf Nadelhumus oder bei Strünken wachsende Ramaria-Arten sowie violette und rosa gefärbte Korallen und Keulenpilze.

Edwin Schild, 3855 Brienz

Journée romande d'études mycologiques

Cette manifestation destinée aux membres des commissions techniques des sociétés romandes de mycologie affiliées à l'union des sociétés suisses de mycologie sera organisées cette année par la Société de La Chaux-de-Fonds et aura lieu le dimanche 3 septembre 1972. Le programme détaillé paraîtra dans le bulletin du mois d'août. D'ores et déja, nous vous prions de réserver cette date.

COMMUNICATIONS VAPKO

Cortinarius orellanus (Fr.) Syn. Cortinarius rutilans (Quél.) – très vénéneux

Les questions qui m'ont été posées sur *Cortinarius orellanus*, et auquelles je n'ai pas encore répondu, forment déjà un important dossier. Cette espèce m'étant pratiquement inconnue jusqu'au printemps 1969, il m'a fallu d'abord réunir du matériel nécessaire à nos observations (cours Vapko 1969). Par bonheur, les offices de contrôle officiels étaient très nombreux qui désiraient se documenter sur cette espèce de champignon.

C'est au cours Vapko 1969 à Heiterswil que je vis pour la première fois ce champignon. Quelques exemplaires furent apportés du Tessin par deux participants au cours, Ettore Selvini et le Dr Elvezio Römer. Nos deux amis tessinois nous firent un rapport détaillé sur cette espèce assez courante dans le Mendrisiotto et le Malcantone. La «Società micologica Carlo Benzoni» que préside le Dr Römer est occupée à déterminer le degré de vénénosité de Cortinarius orellanus. Le Dr Römer nous a promis de nous communiquer et de publier le résultat de ces recherches, une fois qu'elles seront terminées.

Les participants au cours Vapko 1969 à Rapperswil purent à nouveau se consacrer à l'étude de cette espèce dont quelques exemplaires furent fournis, je crois, par le Dr méd. Carlo Pestalozzi. Il les avait également trouvés au Tessin.

Dans l'ouvrage du prof. Dr Josef Poelt et du Dr Hermann Jahn, page 144 (Cortinarius cinnamomeus [L. ex Fr.] Fr., Cortinaire cannelle et Cortinarius sanguineus [Wulf. ex Fr.] Fr., Cortinaire sanguin) sous «possibilités de confusion et analogies» je découvris le passage suivant: «Dans le temps, on croyait que tous les cortinaires étaient – sinon vraiment comestibles – tout au moins non vénéneux. La surprise fut d'autant plus grande quand, de Pologne, nous vint la nouvelle que Cortinarius orellanus avait provoqué dans le pays un grand nombre d'intoxications, dont plusieurs mortelles.»

Un mycologue allemand ami, membre de la «Deutsche Gesellschaft für Pilzkunde» m'envoya, sur ma demande, un extrait de la «Zeitschrift für Pilzkunde». L'article, écrit par S. Grzymala, avait paru dans le numéro double 3/4 de 1957. On y relevait: «Dans la région frontalière polonaise, entre les districts de Poznan et Bydgoszcz, éclata une vague d'empoisonnements de genre épidémique, come on le relève généralement dans les cas de maladies infectieuses. Mes recherches épidémiologiques et mes observations cliniques appuyées par des examens bactériologiques et sérologiques écartèrent toute possibilité de facteur infectieux. Une anamnèse exacte permit au contraire de déceler, dans chaque cas, l'absorption de champignons. Des expériences biologiques effectuées sur des chats et des lapins ayant absorbé des restes de ces champignons permirent de déterminer une intoxication aux champignons. Au total 102 personnes furent intoxiquées dont 11 moururent. L'évolution clinique de l'intoxication était si étrange que malgré la preuve de la consommation de champignons dans chaque cas, de sérieux doutes étaient permis quant au facteur étiologique. Le temps d'incubation de 3 à 14 jours entre l'absorption des champignons et les premiers symptômes de maladie éveillèrent de sérieux doutes.

L'état latent de la maladie était dans ces cas là plus long que dans les cas d'intoxication par Amanita phalloides et Gyromitra esculenta qui passent pour avoir les temps d'incubation les plus longs. Les empoisonnements s'accompagnaient des symptômes suivants: sensation de sécheresse ainsi que brulûre de la cavité buccale avec très forte impression de soif, le patient absorbant plusieurs litres de liquides au cours d'une journée. On relevait également des dérangements d'estomac et d'intestins, de même que nausées, vômissements, maux de ventre, constipation tenace et, dans certains cas, diarrhée. Ces symptômes étaient accompagnés très souvant de sensation prolongée de froid, sans que cela entraine, cependant, une notable augmentation de la température. Dans près de la moitié des cas, les person-

nes en question se plaignirent de très violents maux de tête et de douleurs dans la région lombaire. Dans 24 des cas traités à l'hôpital, le développement de la maladie fut très sérieux. Dans presque tous les cas on releva une lésion des reins avec oligurie et albuminurie, avec, parfois, montée de l'azote résiduel et augmentation de l'urée dans le sang. Aucune augmentation de la pression sanguine ne fut observée. L'évolution de la maladie fut de longue durée, la convalescence se prolongeant pendant des mois. Dans les cas les plus graves, la mort se produisit au plus tôt après six jours et au plus tard, 161 jours après le début de la maladie. Dans 9 des 11 cas de décès, l'autopsie fut pratiquée par l'institut de médecine légale, c'est-à-dire, l'institut d'anatomie-pathologie de l'Académie de Poznan. Le tableau anatomique-pathologique montre en particulier des altérations des reins telles que lésions des parenchymes, le plus souvent sous la forme d'une néphrose toxique ou d'une néphrite interstitielle.

Selon des recherches effectuées, de semblables symptômes apparurent déjà en 1938 dans la même région. Neuf personnes souffrirent alors d'intoxication aux champignons; 6 en moururent. En 1955, 5 personnes s'empoisonnèrent dont 2 moururent. Le temps d'incubation et le tableau clinique, de même que les altérations anatomiques-pathologiques révélées lors des autopsies étaient identiques à ceux de l'intoxication massive de 1952. 7 autres cas d'empoisonnement, avec 16 cas de maladie, dont 7 avec les caractéristiques d'une forte urémie, furent observés en 1957. 4 furent mortels. L'obduction pratiquée sur tous les décédés révéla également de graves lésions des reins, semblables à celles observées dans les cas d'empoisonnement des années précédentes.

En ce qui concerne les champignons ayant provoqué ces cas de maladie et de décès des années 1952, 1955 et 1957, il est à relever que l'on a trouvé chaque fois au domicile des victimes des restes de *Cortinarius orellanus*, tantôt séchés, tantôt conservés au vinaigre.

Pour terminer, j'aimerais encore signaler que dans la littérature dont nous disposons, l'espèce Cortinarius (Dermocybe) orellanus n'est nulle part déclarée vénéneuse. Par contre, de nombreux auteurs, tels Konrad & Maublanc, Pilát et Habersaat («Schweizer Pilzflora») la déclarent comestible. Jusqu'à ce jour (1957), cette espèce ne figure pas dans la liste des champignons vénéneux et des médecins aussi connus que Welsmann, Thellung, Alder et Herink ne l'ont jamais mentionnée comme telle dans leurs publications.

Les études effectuées sur les exemplaires à disposition au cours Vapko 1969 permirent les constatations suivantes (les examens microscopiques furent effectués par Eugen Buob):

Chapeau: plus ou moins bombé, 3–7 cm de diamètre, légèrement hygrophane chez les vieux exemplaires, orangé fauve, avec de minuscules écailles apprimées (en général de même couleur, ou plus sombre). – Pied: Jaune-roux, plus ou moins fibrilleux, légèrement atténué à la base, avec une cortine rousse d'ailleurs vite disparue. – Lamelles: fauve-roux, de fauve-safran à brun-cannelle, mates, anastomosées, épaisses, écartées du pied. – Chair: fauvâtre, sentant plus ou moins la rave chez les jeunes exemplaires. – Spores: amygdaliformes, 8,5–12/6–7 µm.

Werner Küng, Horgen

MITTEILUNG DER REDAKTION

Letzthin habe ich durch die Post einen Brief erhalten. Darin lag eine Photokopie des Zeitungsartikels «Das Morchelsuchen ist eine Leidenschaft». Die Arbeit ist unterzeichnet mit Fritz Suter. – Wer ist der Einsender? Wie lautet die Adresse des Autors? Aus welcher Zeitung stammt der Artikel? – Antworten bitte an A. Nyffenegger, Muristrasse 5, 3123 Belp, Telephon 031 811151.

TOTENTAFEL



Wir alle stehen vor der unfassbaren Tatsache, am 7. Mai unser liebstes und bestes Mitglied

Charly Häusler

durch tragischen Unglücksfall verloren zu haben.

Er trat im Jahre 1939 unserem Verein bei und übernahm bereits nach zwei Jahren das Amt des Aktuars. 1947 wurde er zum Präsidenten gewählt, später zum Ehrenmitglied und 1968 zum Ehrenpräsidenten ernannt. 1969 übergab er sein Amt einem Jüngeren, verblieb aber weiter im Vorstand als Vizepräsident bis zu seinem Ableben. Während der

vielen Jahre seiner Mitgliedschaft war er praktisch immer Mitglied der Technischen Kommission. Durch den Besuch vieler Kurse und Tagungen sowie Selbststudium eignete er sich ein unerhörtes Fachwissen an. 1949 wurde er zum amtlichen Pilzkontrolleur der Gemeinde Ennetbaden ernannt. Nach seinen eigenen Aufzeichnungen kontrollierte er seit dieser Zeit in 2442 Kontrollen 5050 Kilo Pilze. Sein Beruf als kaufmännischer Angestellter führte ihn in jungen Jahren nach Indien und Südamerika. Die Lebensaufgabe aber fand er bei der Schweizerischen Kaufmännischen Stellenvermittlungs-Zentrale in Zürich, wo er als Abteilungschef 33 Jahre tätig war.

Charly war das schöpferische und moralische Rückgrat, die Seele des Vereins. Er war einfach immer da für uns, und irgendwie fühlte man sich in seiner Nähe geborgen. Seine echte und lebensbejahende Menschen- und Gastfreundlichkeit war sprichwörtlich. Ungezählte Male bewirtete er uns nach Exkursionen und Wanderungen. Auch nur zu gerne hielten wir Rast in der «Charly Bar». Er verstand es wie kein zweiter, uns die Schönheiten der Natur in leichtfasslicher Art aufzuzeigen und in uns das Verständnis für sie zu wecken. So viel hätte er uns noch zu sagen gehabt, noch so vieles hätten wir von ihm wissen sollen. Doch nun ist seine sympathische Stimme für immer verstummt. Nie mehr wird er uns aufmerksam machen auf Besonderheiten der Pilz- und Pflanzenwelt. Aber sein fröhliches, manchmal auch besorgtes «Ahoi» beim Durchstreifen der Wälder wird uns noch lange in den Ohren klingen, uns ermahnend, einander nicht zu verlieren.

Seiner schwergeprüften Gattin, Betty Häusler, versprechen wir, ihres Charly ehrend zu gedenken und zu versuchen, den Pilzverein nach seinem Vorbild weiterzuführen.

Verein für Pilzkunde Baden, Wettingen und Umgebung